

# Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 49, Numéro 10 - Juin 2025

## Fête nationale du Québec

### Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale  
Communications

Page 4 Nouvelles de votre biblio

Page 6 La Vieille Gare  
Fabrique

Page 7 Club de randonnées Appalaches

Page 10 Chronique de la Gare

Page 14 Chapelle au Pied-du-Lac

Page 15 Calendrier

❧ **Mot du comité du journal** ❧

L'été est déjà à nos portes, les vacances aussi. Le journal prend une pause bien méritée pour les mois de juillet et d'août. Entre temps profitez bien du soleil et de l'été vous aussi! On se retrouve en septembre!

*Les membres du comité*



---

**JOURNAL ENTRE DEUX LACS**

32, RUE DES PINS EST  
RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L 2B0  
PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 170 EXEMPLAIRES  
PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE  
DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

**COMITÉ INFORMATION**

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE  
VANESSA LANDRY MONTAGE ET IMPRESSION  
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,  
HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

**DATE DE TOMBÉE :**

**Prochaine tombée du journal : 5 septembre 2025**  
**Pour une publication le : 17 septembre 2025**



La Municipalité vous informe :

1<sup>er</sup> mardi Séance du conseil municipal  
2<sup>e</sup> lundi Séance de la MRC

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**1<sup>ER</sup> JUILLET ET 26 AOÛT 2025 À 19 H 30**

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi : Fermé jusqu'au 29 août 2025

Courriel : [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca)  
Site Web: [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca)  
Téléphone: 418-893-5559

## Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de juin 2025.

### Résolutions :

- Règlement numéro 2025-478 relatif à la gestion des matières résiduelles
- Règlement numéro 2025-479 modifiant le Règlement numéro 2024-468 concernant l'entretien, l'occupation et la salubrité des bâtiments de la municipalité de Rivière-Bleue
- Règlement numéro 2025-480 modifiant le Règlement de construction 2015-366 de la Municipalité de Rivière-Bleue
- Appui demande d'autorisation – Ferme Beaux-Lieux Ltée à la CPTAQ

- Adoption des états financiers 2022 de l'Office municipal d'habitation du Témiscouata
- Modification de la grille tarifaire pour le colombarium
- Engagement d'une inspectrice en urbanisme
- Soumission pour des travaux d'inspection de la chaussée
- Soumission pour des travaux d'auscultation des égouts sanitaires
- Acceptation de l'offre de services d'Infotech
- Projet de regroupement de l'Office municipal d'habitation de la région de Dégelis et de l'Office d'habitation du Témiscouata

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca).

## Communications

**Fête nationale du Québec**

PROGRAMMATION

JEUX D'EAU ET TREMPOLINE GÉANT

16:00 P'TITE TERRASSE

17:30 SOUPER PIZZA / FRITES

20:30 DISCOURT PATRIOTIQUE

HOMMAGE AU DRAPEAU

FEU DE JOIE

CHANSONNIER PAT GORGÉ

**23 JUIN**

En partenariat avec

«Gens du pays» Québec

## LES 5 À 7 P'TITES TERRASSES

Tous les vendredis de l'été.  
Du 27 juin au 29 août

ANNULÉ EN CAS DE  
PLUIE

Plusieurs chansonniers seront au rendez-vous

- Yanick Lavoie
- Réjean St-Pierre
- Pat gorgé
- La belle et la bête
- et plus encore..



Surveille notre page Facebook à chaque semaine pour connaître le chansonnier!

Marie-Eve Nadeau  
Adjointe de direction

## Des nouvelles de votre biblio

### Voici quelques statistiques de notre bibliothèque pour l'année 2024

- Population desservie : 1294
- Abonnés : 611
- Collection déposée par le Réseau : 2 719
- Notre collection locale : 8 078
- Animations culturelles : 32
- Demandes spéciales (PEB) : 126
- Livres numériques : 233
- Romans adultes : 950
- Documentaires adultes : 353
- Livres jeunes : 980
- Autres : 105

- Total des prêts : 2,621
- Total par capita : 2,0

Ref. : rapport annuel 24-25 du réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent

### Aide-mémoire:

Voici tous les services en ligne disponibles (en étant membres de votre biblio):

C'est gratuit!

- [À GO on lit!](#)
- [À la découverte de Alpha numérique](#)
- [Biblio-Parents](#) –
- [Biblio-Santé](#)
- [BibliOdysée](#)
- [Généalogie Québec](#)
- [Jeux d'évasion numériques- M'abonner/Renouveler](#)
- [Mes aïeux](#)
- [Mon dossier NIP BIBLIO](#)
- [Prêt numérique](#)
- [Protégez-vous](#)
- [Quoi lire](#)
- [Revue - Libby](#)
- [Soutien aux ressources numériques](#) –
- [Tout apprendre](#)
- [Trouve-Livre](#)
- [Suggestion d'acquisition de livres numériques](#)
- [Biblio-Parents](#)

Pour tous ces services accédez à :

[www.reseaubibliobsl.qc.ca](http://www.reseaubibliobsl.qc.ca)

### L'École à la biblio

Cette année encore, tous les élèves du primaire ont bénéficié des animations mensuelles organisées par Lise St-Pierre,

Denis Landry, Laurette Beaulieu et des bénévoles venus en assistance.

Merci à tous et toutes

### Club de lecture d'été TD



#### À qui s'adresse-t-il ?

Autant aux jeunes de 0 à 5 ans qu'aux écoliers du primaire.

#### C'est quoi?

Le Club de lecture d'été TD est le plus important programme du genre au Canada et il met en vedette des œuvres, des auteurs et des illustrateurs canadiens.

Thème du Club de lecture d'été TD 2025: **Vis l'aventure !**

Au moment de l'inscription chaque enfant reçoit gratuitement une trousse du participant qui comprenant des carnets, code d'accès Web et autocollants.

- C'est un service gratuit d'animation et de promotion de la lecture à la bibliothèque municipale durant la période estivale.

- L'inscription se fait à la bibliothèque ou en ligne.

Et finalement, un **CONCOURS** Un super concours est organisé par le Réseau Biblio BSL. Pour chaque visite en bibliothèque, l'enfant pourra remplir un coupon qui lui permettra d'être éligible au concours. Vous trouverez les carnets de coupons parmi le matériel du Club de lecture envoyé par le Réseau. Deux tirages seront effectués à la fin de l'été: À l'échelle locale, nous ferons tirer un livre par bibliothèque participante. À l'échelle régionale, les enfants courent la chance de gagner l'un des trois grands prix d'une valeur de 150\$. Le contenu de chaque prix sera adapté à l'âge du/de la gagnant.

La bibliothèque sera fermée du 19 juin au 1 juillet 2024

#### Horaire d'été :

Du 2 juillet au 1 septembre, les mercredis de 18h 30 à 20h 30 et les dimanches de 15 h. à 17 h.

Bon été à tous et bonne lecture!



Christiane Roy,  
Pour la bibliothèque

## La Vieille Gare

Saison 2025

L'Ouverture de la Vieille Gare



Du 17 juin au 28 septembre 2025.

Lundi : fermé

Mardi au samedi : 9h30 à 17h

Dimanche : 13h à 17h

### Voici les activités 2025 :

- Visite du Musée Ferroviaire
- Exposition Jamais 2 sans 3
- Exposition d'artisans Peintres

### Les dimanches gratuits pour les 20 ans et moins :

- 6 juillet
- 3 août
- 7 septembre

### Les activités du lundi à la gare pour 50 ans et plus :

- 7 juillet 13h30 Atelier Décoration de Noël
- 4 août 13h30 Atelier Vitrail
- 18 août 9h30 Atelier fabrication savon feutré

### 28 septembre 2025 : Journée de la culture :

- Activité spéciale

Pour s'inscrire :

[info@garederivierebleue.com](mailto:info@garederivierebleue.com)

Ou [francine@garederivierebleue.com](mailto:francine@garederivierebleue.com)

**Francine Gauthier,  
Coordonnatrice**

## Fabrique

Message de la Fabrique

**Nouvel horaire des messes à compter de juillet :**

La messe du dimanche sera dorénavant à **9 h 30 à compter du 6 juillet** pour les six prochains mois. Cette modification à l'horaire est nécessaire afin que chaque paroisse puisse à tour de rôle se partager les disponibilités. Merci de prendre note de ce changement.

**Messe du festival : le 27 juillet prochain nous aurons une messe spéciale dans le cadre du festival du Bootlegger. Elle sera à 10 heures.** Nous aurons après la messe notre traditionnelle Criée. Une bonne façon de soutenir la Fabrique est de participer à l'achat des produits. Venez renouer avec cette belle tradition. Merci de participer.



*D'origine française, la criée pour les âmes consiste en une vente aux enchères appelée aussi « le marché aux âmes ».*

*Cette coutume généralisée en France jusque vers le milieu du XIXe siècle s'est pratiquée au Québec jusqu'au XXe siècle. Dans certaines régions ou paroisses, des criées avaient lieu tous les dimanches du mois de novembre mais celle du jour des Morts est l'une des quêtes les plus lucratives de l'année. À l'origine, cette coutume avait comme but de vendre au profit des âmes tous les biens promis par chacun à la suite d'un vœu. Il était courant en effet de « vouer aux âmes » la première récolte d'un champ, la première toison d'un mouton, etc. Chacun apportait sa contribution: minot de grain, chapon, chou, travail d'artisanat en fixant la mise à prix. Les biens s'entassaient sur le parvis de l'église à côté de la tribune du crieur public et la vente se déroulait item par item comme un encan. Une fois la criée terminée, l'argent des ventes était remis au curé pour faire chanter des messes pour les morts après quoi les paroissiens se dirigeaient au cimetière pour visiter les tombes des défunts.*

[\(https://rdaq.banq.qc.ca/\)](https://rdaq.banq.qc.ca/)

### **Saviez-vous que le nouveau pape a des origines québécoises?**

Le nouveau pape Léon XIV, de son nom Robert Prevost est américain par sa naissance et péruvien d'adoption. Il est intéressant de savoir qu'il a bel et bien des racines canadiennes-françaises qui remontent à Pierre Boucher, fondateur de Boucherville dans la filiation entre Céleste Olympie de Grandpré (1785-1833) et son père présumé, Charles-Louis Boucher de Grandpré (1745-1809), arrière-petit-fils de

Pierre Boucher et premier de cette lignée à naître dans l'ancienne Louisiane française, aujourd'hui les États-Unis.

Pour ceux qui n'ont pas le bulletin paroissial, nous vous invitons à en prendre connaissance sur Facebook.

Bon été à tous.

**Denis Landry**

## **Randonnées Appalaches**

### **Journée nationale des sentiers à Rivière-Bleue le samedi 7 juin dernier :**

Une belle journée de nettoyage des sentiers et des berges!

Et des randonnées aux sentiers le Bootlegger et de la Pointe-à-Moitié.



Un beau selfie des vaillants bénévoles qui ont arpenté le sentier Le Bootlegger pour le nettoyer! Monsieur Richard Malenfant et madame Marielle Landry. Madame Landry, enseignante de monsieur Malenfant dans les années 1965-1966! Des liens qui durent!

Un beau travail en duo qui rehausse la qualité de l'environnement du sentier Le Bootlegger et des berges du Lac Long. Bravo!



Pendant ce temps, à l'entrée du sentier de la Pointe-à-moitié, dans la pente abrupte longeant le Beau Lac, un volume de déchets imposant a été ramassé, estimé à une demi-tonne métrique! Et il en reste malheureusement car des morceaux étaient profondément ensevelis pour une bonne partie et des matières putrescibles telles que des parties d'animaux n'ont pu être ramassées.

Cinq bénévoles et deux employés de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ) se sont affairés pendant plus de deux heures à déloger ces détritiques! Et ce, par un beau samedi après-midi! Merci à Dania, Michel, Pierre, Tommy, Alexandre, Marie, Dominique.

Ce type de détritiques est très néfaste pour la bonne santé des lieux (bandes riveraines et lac) car un liquide toxique qu'on appelle lixiviat en est généré et s'écoule lentement vers le lac.

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a le pouvoir nécessaire de

légiférer sévèrement auprès des personnes qui créent pareil dépotoir illicite! Très bientôt, de nouveaux contrôles pourraient être mis en place. Alors, tous ensemble, changeons ces habitudes très néfastes pour notre milieu de vie. Et si on voit pareil comportement, avoir le réflexe de sensibiliser calmement les gens qui agissent ainsi; cela s'avère une bonne option.

Aussi, deux jeunes hommes randonneurs ont emprunté le tronçon 3 Frontières à partir du stationnement alternatif situé à 3,3 km du début des sentiers. Les bénévoles ont opté quant à eux pour le sentier de la Pointe-à-Moitié après leur corvée de nettoyage.

Nous vous invitons à venir profiter des sentiers et des points de vue magnifiques que vous offrent les sentiers Le Bootlegger, de la Pointe-à-Moitié ainsi que du tronçon 3 Frontières vous menant au lieu mythique de la jonction du Maine, du Nouveau-Brunswick et du Québec! C'est gratuit! Profitez-en!

*Dominique Samson, secrétaire du Club  
randonnées Appalaches*

## **9e édition de la descente de la rivière Saint-François**

**Sentiers 3 Frontières, Rivière-Bleue**

**Les samedi et dimanche 28 juin et 29  
juin 2025**

Après six ans d'absence (Covid oblige!), la descente du Beau Lac, de la rivière Saint-François et du Lac Glazier, organisée par

le Club de randonnées Appalaches de Rivière-Bleue, est de retour!

Départ le samedi 28 juin de l'embarcadère du Beau Lac à Rivière-Bleue et arrivée le 29 juin au parc naturel à Saint-François-de-Madawaska (43 km) vers 16 h.

Coucher en camping au Lac Glazier le samedi soir.



### Scénario de la descente

#### Itinéraire: “ Beau Lac, rivière Saint-François et sa chaîne de lacs“

Accompagnateur : Jean Gaboury, spécialiste de canot et kayak

#### Samedi 28 juin 2025 (heure du Québec)

7 h Obligatoire (preuve de lavage exigée pour avoir accès au lac) : lavage des canots ou kayaks au Gaz bar 160 Rivière-Bleue, 160 rue Saint-Joseph Nord

S'ensuit l'accueil au Beau Lac (emprunter la rue Saint-Joseph Sud sur environ 10,2 km jusqu'à l'embarcadère)

Dépôt de l'embarcation et de l'équipement de camping

Transport de votre véhicule au village de Rivière-Bleue pour être repris le dimanche (co-voiturage à prévoir entre les participants pour ce faire)

Préparation de la descente et rappel des consignes de sécurité

Remise de la feuille de non-responsabilité par les participants (les personnes mineures ne sont pas admises)

8h 15 Départ des canots / kayaks

10 h Arrêt à la borne des 3 Frontières, au pied du Beau Lac (lieu de la cérémonie d'ouverture officielle du Congrès mondial acadien 2014)

Dîner sur le parcours

15 h Arrivée au camping du Lac Glazier

#### Dimanche 29 juin 2025 (heure Nouveau-Brunswick)

9 h Accueil des participants de la deuxième journée (possible de faire uniquement un tronçon)

Préparation et consignes de sécurité

Remise de la feuille de non-responsabilité par les participants

Organisation du transport (si besoin)

10 h Départ des canots / kayaks

## Itinéraire: " Lac Glazier, rivière Saint-François et fleuve Saint-Jean"

12 h Arrêt pique-nique à la chapelle de Connors visite (si possible) des lieux

16 h Arrivée au parc de Saint-François, accueil des participants

### Exigences :

S'inscrire avant le 26 juin 2025.

Être une personne majeure.

Avoir déjà fait du canot / kayak de rivière avec présence de rapide de niveau 2 pour une question de sécurité.

Être suffisamment en forme et endurant pour assurer les deux jours de descente (43 km). Et être à l'aise dans ce type de contexte. Chacune et chacun sont responsables de leur propre sécurité.

### Frais d'inscription et autres :

Coûts : 15 \$ / jour / personne (nous ne faisons pas de location de matériel)

Camping 10 \$ / nuit - site pour tente à payer sur place (camping du Lac Glazier)

Coût du lavage de bateau à prévoir.

En plus, des frais de 10 \$ par véhicule seront exigés pour le retour des participants de Saint-François et pour le transport de l'équipement de camping par des bénévoles.

Fiche d'inscription disponible en écrivant à :

[clubrandoappalaches2025@gmail.com](mailto:clubrandoappalaches2025@gmail.com).

Il faudra ensuite retourner votre fiche d'inscription et la feuille de non-responsabilité dûment signée avant le 26 juin 2025 :

[clubrandoappalaches2025@gmail.com](mailto:clubrandoappalaches2025@gmail.com).

### Pour plus d'informations :

Dominique : 418-836-3501

Marielle : 418-893-2649

Rédigé par Dominique Samson  
et Marielle Landry

## Chronique de la Gare

### *Retour vers le passé*

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

### Le passage du Rocket, Maurice Richard, à Rivière-Bleue

Pour souligner la désignation de Maurice Richard comme personnage historique je vous présente un court résumé de ce personnage et un souvenir de sa présence à Rivière-Bleue tiré du livre du centième.



Désignation comme personnage historique

Le 25 mai 2025 Maurice Richard a été désigné comme personnage historique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Le ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, en a fait l'annonce à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de décès de cette figure légendaire du hockey sur glace. Il est seulement le deuxième sportif à être désigné personnage historique, l'autre étant Louis Cyr.

Plusieurs connaissent son nom mais seulement les plus âgés ont été témoins de ses exploits. Sa légende continue à alimenter les discussions des amateurs de hockey pour déterminer quel joueur québécois a été le meilleur. Pendant plusieurs décennies, pour la majorité de Québécois, il a été le plus grand. Sa personnalité, sa détermination et son talent en ont fait la référence comme athlète à imiter.

Sa notoriété est telle que plusieurs chansons ont été écrites sur lui, dont *Rocket* d'Éric Lapointe pour le film *Boys 2*, *Maurice Richard* de Pierre Létourneau, *Le Rocket Richard* d'Oscar Thiffault. Des films ont également comme sujet Maurice Richard : *Peut-être Maurice Richard* film documentaire de l'ONF, *Maurice Richard: Histoire d'un Canadien* avec Roy Dupuis personnifiant le Rocket et également dans une série télévisée intitulée *Maurice Richard*, et en mai 2025 un documentaire intitulé *Maurice*, film réalisé par Serge Giguère qui nous fait découvrir le célèbre numéro 9 des Canadiens de Montréal à

travers des images d'archives tournées sur une période de 35 ans.

Le 31 août 2016, le nom « Rocket » est choisi, issu d'un concours auprès des partisans pour nommer le club école des Canadiens situé à Laval. Le nom de l'équipe rappelle le joueur légendaire des Canadiens de Montréal Maurice Richard.

Le 2 mars 2017, la Commission de la représentation électorale du Québec dévoile une refonte de la carte électorale du Québec rebaptisant ainsi la circonscription Crémazie pour Maurice-Richard, ce dernier ayant vécu dans cette circonscription une bonne partie de sa vie.

Voici un petit résumé de sa carrière :



Statue de Maurice Richard à Ottawa

« Joseph Henri Maurice Richard (surnommé le Rocket ou encore la Comète), né le 4 août 1921 à Montréal (Québec) et mort dans la même ville le 27 mai 2000, est un joueur de hockey sur glace professionnel québécois. Il est un des joueurs de hockey les plus connus au Canada et dans le monde entier.

Joueur prometteur dès ses années juniors, il rejoint les Canadiens de Montréal de la Ligue nationale de hockey (LNH) pour la saison 1942-1943 mais voit sa première année gâchée par une

blesse. Il parvient petit à petit à se faire une place au sein de l'équipe et dès sa deuxième saison, il remporte la Coupe Stanley de la finale des séries éliminatoires de la LNH. Richard joue toute sa carrière avec la franchise de Montréal. Entre 1943 et sa dernière saison en 1959-1960, l'équipe des Canadiens remporte la Coupe Stanley huit fois, dont cinq consécutives de 1956 à 1960.

Après son premier but dans la LNH le 8 novembre 1942, Richard en inscrit un grand nombre au cours de sa carrière. Ainsi, lors de sa deuxième saison, il est le quatrième joueur de l'histoire de l'équipe à inscrire plus de 30 buts. Au cours de la saison 1944-1945, il devient le premier joueur de l'histoire de la ligue à compter 50 buts en 50 matchs. Le 8 novembre 1952, dix ans jour pour jour après son premier but dans la ligue, Richard inscrit son 325e but et dépasse ainsi la marque record de 324 établie par Nels Stewart. Il est également le premier joueur à marquer 500 buts dans la LNH le 19 octobre 1957 en déjouant Glenn Hall des Blackhawks de Chicago.

Parallèlement, par le biais d'articles de journaux, il incite les dirigeants de la LNH à éliminer leurs comportements discriminatoires vis-à-vis des joueurs de langue française. Il est à l'origine d'une émeute en 1955, qui prendra son nom par la suite. Cet événement est considéré par plusieurs comme le début de la Révolution tranquille au Québec.

Après sa carrière, les Canadiens décident de ne plus autoriser aucun joueur à porter son maillot fétiche, le numéro 9, et il est

rapidement admis au Temple de la renommée du hockey.»<sup>1</sup>

### La visite de Maurice Richard

Imaginez l'effervescence créée par l'annonce que ce héros de tous les Québécois serait présent à Rivière-Bloue. Tous voulaient le voir, lui parler. Il fallait l'accueillir dignement. Un comité a organisé cette visite afin que cet événement demeure dans la mémoire de la population. En plus du carnaval, le héros était invité à une partie de hockey à laquelle il fit la mise au jeu. Il fut invité aussi à signer le Livre d'Or de la municipalité.



Yvon Chamberland, abbé Charles-Armand Langlois, Maurice Richard, Antoine Fréchette, Lauréat Héroux et Aimé Castonguay

Le 30 janvier 1962.

M. Maurice Richard, a eu l'amabilité d'accepter l'invitation de l'Association Sportive de Rivière-Bloue, à l'occasion de la célébration du Carnaval 1962. Les directeurs et les membres de l'Association, les autorités religieuses et civiles et toute la population de la Rivière-Bloue sont heureux de le remercier chaleureusement et de lui souhaiter, ainsi qu'à sa famille, longue vie, succès et bonheur!

*Maurice Richard (Club Hockey Canadien Montréal)*  
*José Landry Maire*  
*Aimé Castonguay Responsable sportive*

«JE ME RAPPELLE ! »

Souvenir de Serge Quenneville

C'était le 30 janvier 1962. Je n'avais que 12 ans.



Serge Quenneville

En fin d'après-midi, contrairement à son habitude, mon père, le barbier Adrien Quenneville, s'empressa de fermer son salon de coiffure, espérant qu'aucun client ne se pointe à la dernière minute. Il prit même son souper avec une certaine hâte, contrairement à l'exemple qu'il voulait toujours nous donner. Il était pressé cette journée-là. Mais pourquoi ? Qu'est-ce qui pouvait bien causer cet état d'urgence ? Par la conversation qu'il eut avec ma mère, je compris rapidement : le Rocket était en ville.

Depuis plusieurs mois, les notables de la place avaient fait des démarches auprès du club de hockey les Canadiens de Montréal et de la Brasserie Molson pour faire venir le joueur vedette du club alors à la retraite. On avait appris que le phénomène faisait la tournée des régions, commandité par la compagnie de bière qui est, nous le savons, toujours liée à la destinée du club.

Sans que je le réalise, ma mère m'avait préparé pour une sortie tardive. Très rapidement, après le souper, mon père me prit par la main et nous avons alors fait partie de la parade pour nous rendre à la patinoire du village.

Du peu que je me souviens, c'était une de ces soirées d'hiver tranquilles et typiques de l'époque. Une faible neige

tombait et un bon froid se faisait sentir. La patinoire extérieure était située au centre du village, derrière le collège. À notre arrivée, une foule plutôt calme suivait attentivement la partie de hockey et nous avions raté la mise au jeu faite par le Rocket. Mon père nous a trouvé une place parmi les spectateurs qui s'étaient amassés sur la neige accumulée derrière les bandes, tout autour de la patinoire. Le peu de lumières des patinoires du temps suffisait à éclairer la glace ovale.

Je ne me souviens pas des équipes qui disputaient la partie; il s'agissait certainement des meilleurs joueurs de Rivière-Bleue. On m'a dit plus tard que Maurice Richard avait arbitré la première période. Lors d'une des deux périodes, une majorité des spectateurs s'est mise à la tâche pour gratter la glace, tâche coutumière des habitués du hockey du temps, et permettre que la partie continue. C'est à ce moment que Maurice Richard a saisi un grattoir et a participé au nettoyage de la patinoire avec la foule. Il parlait aux gens. Mon père l'observait attentivement et quand l'occasion s'est présentée, il lui a serré la main en le surnommant « Rocket ».

Je me rappelle la réaction de la vedette, qui lui a tendu la main en souriant. C'est un souvenir d'enfance que je revois comme si c'était hier. Mon père aussi n'a jamais oublié ce moment où il a enfin pu mettre un visage sur le nom de son idole qu'il ne pouvait, à l'époque, qu'écouter à la radio.

Bien entendu, le célèbre joueur était commandité par la Brasserie Molson. Certains m'ont dit qu'il s'était fait offrir de

la bière d'une autre compagnie mais qu'il ne prenait que de la Molson. Je me demande comment il aurait réagi si on lui avait offert seulement un verre de bière. Un beau souvenir de mon enfance, surtout pour mon père. »<sup>2</sup>

**Denis Landry**

**Sources :**

**1. Wikipedia**

**2. 1914-2014 Rivière-Bleue 100 ans UNE BELLE HISTOIRE QUI SE CONTINUE**

## Chapelle au Pied-du-Lac



Le journal Entre-deux-Lacs nous offre l'opportunité de placer les informations que nous désirons vous communiquer.

Alors nous vous annonçons que pour l'été 2025, une guide touristique vous accueillera selon les heures habituelles des années passées du mercredi au dimanche de 9h à 17h à compter du 24 juin 2025. C'est une visite à ne pas manquer.

Un changement à l'horaire de nos bénévoles, selon la programmation qui avait été annoncée au sujet de l'assemblée générale annuelle, nous oblige à changer la date de l'AGA qui n'a pas encore été décidée. Celle-ci sera communiquée aux membres réguliers en règle par voie électronique dès que nous conviendrons de la date.

Un rappel de nos soirées spectacles ci-dessous programmées cet été à la

Chapelle à 19h30. Les portes ouvrent à 19h.

Les billets seront en vente sur le [pointdevente.com](http://pointdevente.com) ou directement par Interac à :

[infochappellepieddulac@gmail.com](mailto:infochappellepieddulac@gmail.com) ou au numéro 418-955-2026. Réservez votre place.

Le samedi 12 juillet avec le duo Éléa et Dominik Deschamps

Le jeudi 24 juillet avec le duo Marco et Val

Le jeudi 7 août avec Gaétan Racine Trio

Le jeudi 21 août Myriades avec Myriam Noury

Le 30 août, spectacle avec Réal Bossé

Suivez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/ChapelleduPiedduLac>



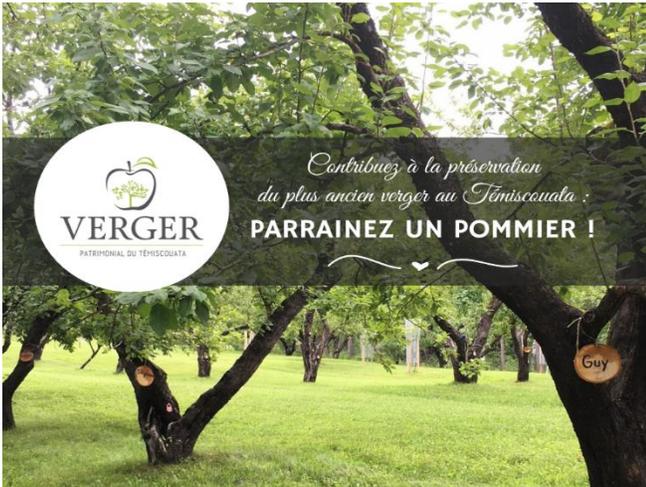
Le 31 mai se tenait à la Chapelle la première réunion chrétienne prévue cet été. 32 personnes étaient présentes. La prochaine se tiendra le 5 juillet de 11h à 13h. Bienvenue!

On vous y attend et bon été!

**France Nadeau**

**Pour la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac**

## Petites annonces



### FAITES PARTIE DE L'HISTOIRE DU VERGER EN PARRAINANT UN POMMIER !

Participez à la préservation du plus ancien verger pomicole du Témiscouata en parrainant un pommier ! Votre contribution de 50 \$ permettra de financer l'entretien des arbres fruitiers pour la saison de production 2025 en plus de vous donner accès à une série d'avantages exclusifs :

- **Un pommier identifié à votre nom dans le verger**

Choisissez votre arbre et laissez votre empreinte dans ce verger chargé d'histoire.

- **Un sac de pommes (3 lb) offert gratuitement à l'automne**

Savourez les fruits de votre engagement grâce à des pommes fraîchement cueillies.

- **Un tarif préférentiel lors de la Journée champêtre**

Profitez d'un prix avantageux pour l'achat de pommes durant cet événement festif annuel.

- **Une adhésion à l'organisation**

Appuyez concrètement la mission du Verger patrimonial du Témiscouata et obtenez un droit de vote à l'assemblée générale annuelle ainsi que la possibilité de siéger au conseil d'administration.

- **Une marque de reconnaissance officielle**

Votre nom apparaissant dans le rapport annuel 2025 de l'organisme en gage de gratitude.

Pour devenir marraine ou parrain d'un pommier, scannez le code QR, rendez-vous sur la page « Parrainez un pommier » de notre site Internet ou contactez Marilyn Labrecque au 418 854-0720, poste 2350.



### À propos du verger ...

Situé dans le quartier Sully à Pohénégamook, le verger fait partie du paysage régional depuis 1934. Jadis rattaché à l'école moyenne d'agriculture, il témoigne de l'histoire rurale et agricole du Témiscouata. Malheureusement, le changement de vocation de l'établissement au tournant des années 1960-1970 entraîne l'abandon du verger.

En 2017, la création d'une entreprise d'économie sociale, le « Verger patrimonial du Témiscouata », permet sa remise en production et la préservation de cet héritage exceptionnel. Le site, qui compte aujourd'hui près de 300 pommiers, abrite à la fois des cultivars ancestraux et commerciaux. Chaque automne, la population est invitée à en faire la découverte en s'approvisionnant de pommes fraîches 100% témiscouataines!

*Marilyn Labrecque, Coordonnatrice  
Verger patrimonial du Témiscouata*



### **Brûlage de rebuts**

#### **Les bébés dragons ne causent pas de feux de forêt**

Québec, le 14 mai 2025 – La SOPFEU est formelle, ce ne sont pas les bébés dragons qui causent les feux de forêt. Dans la foulée de sa nouvelle campagne publicitaire, l'organisme de protection rappelle que la négligence humaine joue un rôle important dans l'occurrence des incendies de forêt. Parmi les principales causes de feux, notons les brûlages de rebuts, qui ont déjà causé 30 incendies affectant la forêt depuis le début du printemps.

Avec l'arrivée du beau temps, plusieurs personnes font le nettoyage printanier de leur terrain et allument des feux pour se débarrasser de leurs rebuts végétaux. Il s'agit d'une pratique qui est à l'origine de 75 incendies affectant la forêt, chaque année. Cette façon de faire comporte de

nombreux risques. La SOPFEU invite les résidents à privilégier des solutions de rechange sécuritaires et écologiques à ces brûlages de rebuts. Ainsi, au lieu de brûler les résidus de nature végétale, il est recommandé d'en faire du compost ou de les déposer pour la collecte des résidus verts. Pour les matières plus encombrantes, comme les grosses branches ou les vieux meubles, l'écocentre de la municipalité est la solution toute désignée.

#### **Le printemps, une saison plus à risque qu'il n'y paraît**

Au printemps, les pompiers municipaux et les pompiers forestiers de la SOPFEU interviennent en moyenne sur 275 incendies affectant la forêt. À cette époque de l'année, malgré le temps frais et les sols encore humides, le risque d'incendie est souvent élevé. En fait, avant l'apparition de la feuillaison et de la verdure, le combustible au sol est composé d'herbes fanées, de feuilles mortes et de broussailles sèches, qui sont hautement inflammables. Il suffit de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour que la végétation morte s'assèche rapidement et que le niveau du danger d'incendie grimpe de façon substantielle. Un feu échappé peut alors se transporter sur une bonne distance et menacer la forêt et les bâtiments à proximité.

#### **Importance de la prévention**

La SOPFEU tient à rappeler que 80 % des incendies de forêt sont imputables à l'activité humaine. Avec les changements climatiques qui provoquent de plus fréquentes périodes de sécheresse et une

augmentation du risque d'incendie, l'organisme estime que la prévention et la sensibilisation du public sont plus nécessaires que jamais.

La collaboration de tous demeure essentielle. Évitions les feux évitables.

**Source :**  
**Service de la prévention et des communications de la SOPFEU**

## SÉCURITÉ NAUTIQUE



À l'occasion de la saison estivale qui vient de débiter, les policiers de la Sûreté du Québec profiteront de cette période pour intensifier leurs interventions en matière de sécurité nautique sur les plans d'eau du Québec. Les patrouilleurs nautiques travailleront en étroite collaboration avec leurs partenaires afin de sensibiliser les plaisanciers à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires lors de leurs déplacements sur les différents plans d'eau du Québec. À l'approche de la saison estivale, il est important de rappeler les lois et règlements en vigueur aux plaisanciers, et ce, afin de prévenir les collisions avec blessés graves, voire mortelles.

Voici quelques conseils de sécurité pour revenir à bon port en toute sécurité.

### **Naviguez en restant sobre**

Quoiqu'il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, même s'il s'agit d'un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l'alcool augmentent considérablement les risques de décès ou

de blessures en plus de s'exposer aux sanctions prévues par le Code criminel.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d'alcool à bord d'une embarcation puisque certains facteurs comme le soleil, le vent et les mouvements d'un bateau soumis aux effets des vagues peuvent intensifier les effets de l'alcool lorsqu'on est sur l'eau.

### **Naviguez à une vitesse sécuritaire**

Il est primordial de naviguer à une vitesse sécuritaire pour éviter tout incident. Utilisez les facteurs ci-dessous pour déterminer la vitesse sécuritaire :

- La capacité de voir devant vous – la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire dans les conditions de brouillard, de brume, de pluie et d'obscurité;
- Le vent, l'eau et les courants;
- La vitesse à laquelle votre embarcation peut changer de direction;
- Le nombre et les types de bâtiments exploités près de votre embarcation;
- La présence de risques à la navigation, comme les rochers et les souches.

### **Prenez conscience de votre environnement**

En tout temps, les plaisanciers sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- Anticipez les manœuvres imprudentes des autres plaisanciers;

- Gardez une distance raisonnable avec les autres embarcations;
- Soyez attentif aux signaux sonores des autres plaisanciers;
- Manœuvrez adéquatement et rapidement lorsqu'une situation problématique survient.

### Préparez vos sorties

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de l'embarcation et en vérifier l'état avant le départ. Les plaisanciers sont dans l'obligation d'avoir un gilet de sauvetage à l'intérieur de tout type d'embarcation. Bien que le port du gilet de sauvetage ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé qu'il soit porté en tout temps. Il pourrait vous sauver la vie;
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir;
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau au cas où la technologie ferait défaut;
- Informer quelqu'un du plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et nombre de personnes à bord, heure de retour prévue, etc.);
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie ainsi qu'une trousse de premiers soins;
- Se méfier de l'immersion en eau froide;
- Respecter les autres plaisanciers et faites attention aux plus petits qui pourraient se trouver près de votre embarcation.

N'hésitez pas à télécharger le Guide de sécurité nautique pour plus d'informations : [https://tc.canada.ca/sites/default/files/migrated/tp\\_511f.pdf](https://tc.canada.ca/sites/default/files/migrated/tp_511f.pdf)

Nous vous souhaitons une belle saison estivale !

*Service des communications et de la prévention*  
**Sûreté du Québec**  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

### Vague de chaleur : les bons réflexes à adopter

Conseils climat

**Saviez-vous que l'exposition à la chaleur extrême peut causer des malaises, des hospitalisations et des décès?**

Plusieurs personnes peuvent être à risque et certains groupes sont particulièrement vulnérables :

- aînés (65 ans et plus);
- personnes avec une maladie chronique (diabète, hypertension, problème de cœur, de poumon ou de rein, etc.);
- enfants de 12 ans et moins.

Conseils climat peut vous aviser **gratuitement** par téléphone, courriel ou SMS avant qu'une vague de chaleur survienne. Il vous rappellera également les comportements recommandés pour protéger votre santé ou celle de vos proches.

Pour plus d'information ou pour s'inscrire, appeler au: 1 866-982-7282 ou visiter [Quebec.ca/conseilsclimat](http://Quebec.ca/conseilsclimat)

Votre gouvernement Québec

Comment se préparer AVANT l'arrivée d'une vague de chaleur

- Inscrivez-vous au programme Conseils climat du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour recevoir les alertes de chaleur à venir et les mesures à prendre. Pour s'inscrire: par téléphone au 1-866-982-7282 ou visiter [Quebec.ca/conseils-climat](http://Quebec.ca/conseils-climat)
- Si vous prenez une médication, profitez de votre prochain rendez-vous médical pour vérifier s'il faut l'ajuster en cas de chaleur intense;
- Identifiez des espaces frais ou climatisés à proximité de votre domicile;
- Gardez à votre disposition les coordonnées de ressources pouvant vous aider pendant cette période (service de livraison de courses, transport, entourage, organismes d'entraide, etc.).

Comment se protéger PENDANT une vague de chaleur

Lorsqu'il fait chaud, votre état de santé peut se détériorer rapidement. Pour limiter les risques, nous vous recommandons de suivre les conseils suivants :

- Restez hydraté en buvant beaucoup d'eau et en consommant des repas frais et riches en fruits et légumes;
- Rafraîchissez-vous régulièrement avec des douches, des serviettes mouillées, ou en passant quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais (parc ombragé, commerces climatisés, piscine, etc.) ;
- Gardez votre domicile frais, par exemple en fermant les rideaux en journée, en aérant la nuit;

- Protégez-vous du soleil en portant des vêtements légers et clairs ainsi qu'un chapeau;

- Réduisez vos efforts physiques et limitez les sorties en plein soleil pendant les heures les plus chaudes;

- Restez en contact avec vos proches et vos voisins, notamment les personnes âgées, seules, souffrant de maladies chroniques ou de problématiques de santé mentale, et offrez-leur de l'aide si nécessaire.

En cas d'inquiétude ou en présence de symptômes (maux de tête, crampes musculaires, bouche et peau sèches, urine foncée, pouls et respiration rapides, nausées ou vomissement): mettez-vous au frais, buvez de l'eau et communiquez avec Info-Santé 811.

En présence de fièvre, d'étourdissement, de confusion : appelez le 911.

Pour plus d'informations, consultez les pages du gouvernement du Québec sur [quebec.ca](http://quebec.ca) en recherchant « chaleur ».

**Source :**

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/effets-de-la-chaleur-accablante-et-extreme-sur-la-sante>

**Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent  
Ministère de la Sécurité publique**



# JUN ET JUILLET 2025



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
15	16	17	18	19	20	21
			Biblio 13 h à 15 h Parution du journal Entre deux lacs	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
22	23	24	25	26	27	28
Cantine 16h à 19h	Fête Nationale Souper pizza			Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h Petite terrasse (5 à 7) & Chasse à l'as	Cantine 16h à 19h
<b>Juillet</b>						
29	30	1	2	3	4	5
Cantine 16h à 19h		Séance du conseil municipal 19 h 30	Biblio 18h30 à 20h30	Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h Petite terrasse (5 à 7) & Chasse à l'as	Cantine 16h à 19h
6	7	8	9	10	11	12
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h Messe 9h30			Biblio 18h30 à 20h30	Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h Petite terrasse (5 à 7) & Chasse à l'as	Cantine 16h à 19h Spectacle Chapelle Duo Éléa Gagné et Dominik Deschamps
13	14	15	16	17	18	19
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h			Biblio 18h30 à 20h30			